IEDOM
BANQUE DE FRANCE-EUROSYSTÈME EN OUTRE-MER

Septembre 2025

Agence de la Guadeloupe

CONJONCTURE FINANCIERE

Taux des crédits aux entreprises en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy
2e trimestre 2025

UNE BAISSE DES TAUX DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIPEMENT

- Le **taux moyen des crédits de trésorerie échéancée** baisse de 312 points de base (pdb) entre janvier 2025 et avril 2025 (+80 pdb sur un an), après une hausse atypique au trimestre précédent. Il atteint 4,84 % en avril 2025, et reste supérieur au taux moyen accordé au niveau national (3,9 %), ainsi que dans les autres DROM. La durée moyenne des prêts est de 5 ans (contre 2 ans à l'échelle nationale), pour un montant moyen de 113 760 €. En Guadeloupe, 96 % des prêts sont à taux fixe, contrairement à l'échelle nationale où seuls 18 % des prêts sont à taux fixe.

- Le **taux moyen des crédits à l'équipement** diminue de 28 pdb au 2e trimestre 2025, pour atteindre 4 % (-39 pdb sur un an). Il reste supérieur à celui de la France entière (3,58 %). La durée moyenne des prêts à l'équipement atteint 12 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 287 380 euros.

- A contrario, le **taux moyen des découverts** augmente de 109 pdb sur le trimestre (+ 207 pdb sur un an). À 9,55 %, il est bien supérieur au taux moyen national (4,87 %). Le montant moyen est de 7 670 €.

Caractéristiques des crédits aux entreprises en Guadeloupe et dans les Iles du Nord[1]

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF

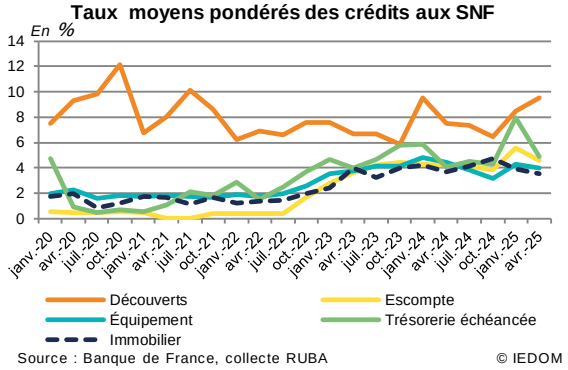

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

Répartition des flux de crédits aux SNF

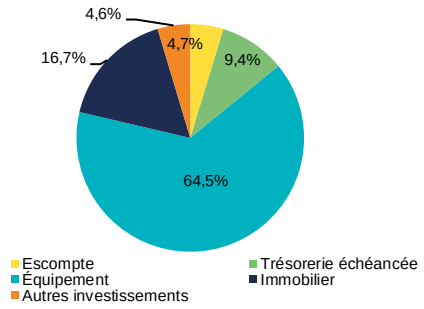

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en avril 2025		Taux moyen pondéré (en %) en janvier 2025		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière
Découverts	**9,55**	4,87	8,46	5,45	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	**4,84**	3,90	7,96*	4,29	58	25	96	18	7,60	3,77
Équipement	**4,00**	3,58	4,28	3,73	145	119	99	80	4,55	3,54
Immobilier	**3,52***	3,44	3,87*	3,67	173	200	100	94	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources: Iedom, Banque de France, collecte RUBA

[1] L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

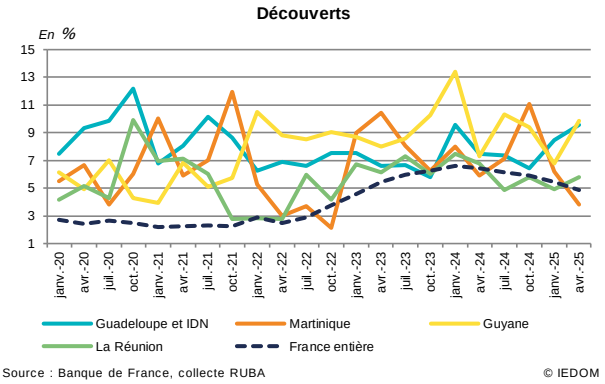

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

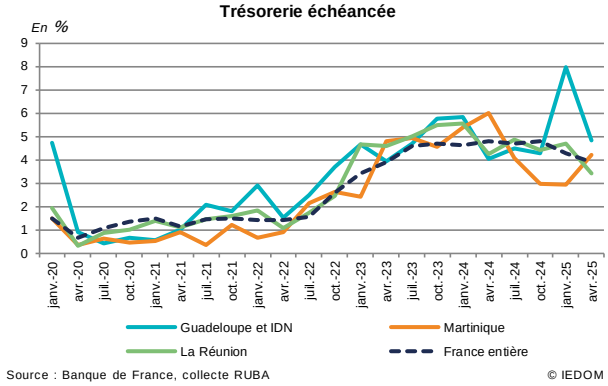

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

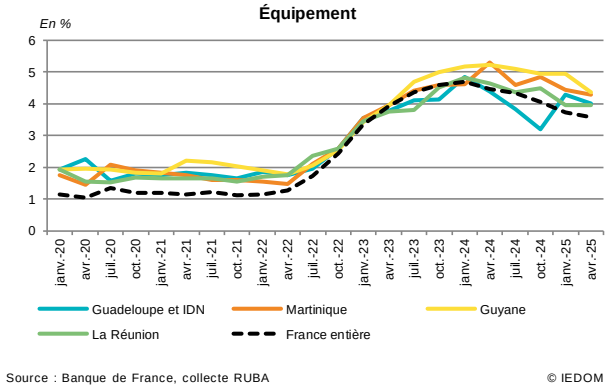

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

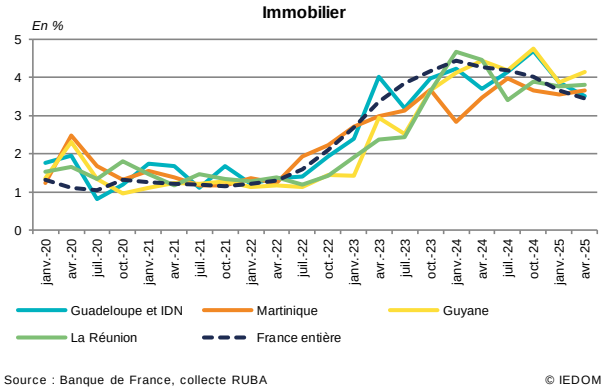

Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations. Les taux de crédit de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, ainsi que les durées moyennes de financement, sont calculés en pondérant par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'Iedom sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : F. Groh ■ Responsable de la rédaction : D. Gordon

Rédaction : S. Berose ■ Éditeur: IEDOM